

Conseil syndical du 12 février 2019

Proposition de la commission espaces verts

Restructuration des massifs 2019

Préambule : les massifs diminuent de surface d'années en années. De plus la surreprésentation des bégonias depuis de nombreuses années déplaît aux résidents.

L'objet est de supprimer les petits massifs, quitte à les remplacer par des arbustes ou plants de fleurs pérennes, afin d'avoir des massifs plus conséquents, notamment aux points les plus visibles de la résidence.

Il convient de manière générale de « rajeunir » l'aspect de la résidence, tant au point de vue arboriforme que floral.

Remarques :

- La présence des nombreuses vasques est une contrainte dont on ne peut s'affranchir (on ne peut supprimer les bouches d'aération des parkings)
- Présence de nombreux massifs de rosiers et autres plantes qui seront traités ultérieurement, après la saison d'été, pour mieux analyser ce qui doit être fait.
- Les massifs de rosiers en particulier nécessiteront d'être renouvelés car certains sont très anciens et donc peu florifères.
- Les massifs actuels sont « enterrés » et donc non visibles. Apport de terre indispensable.
- Il faut remodeler les massifs en jouant sur des hauteurs de plantes différentes, des essences nouvelles, des graminées...
- Dimensions des massifs à préciser

LES VASQUES (essentiellement sur bouches d'aérations)

Il a été demandé à notre prestataire de proposer 4 types d'assortiments de fleurs et plantes pour les vasques, permettant de leur donner du volume (plantes hautes + port « normal » + retombant...). Ces vasques différentes seront réparties sur les pelouses pour éviter la monotonie.

PLANTS PERENNES

Il a été demandé de nous adresser **un bordereau de prix d'arbustes décoratifs ou plants** susceptibles d'être utilisés en remplacement des massifs qui seront supprimés (*fourniture seule, la plantation étant déjà incluse dans le contrat (on n'ajoute aucun massif)*).

Choisir des arbustes à fleurs, feuillage ou tiges colorés pour avoir un effet décoratif (ex : cornouiller rouge/jaune ; herbe de la pampa...)

Prix de 10 arbustes différents, en 2 tailles

En prévision de la réfection des massifs de rosiers (décision à l'automne prochain), indiquer le prix de différentes variétés proposées (par lots d'1m2, en précisant le nb de plants par m2)

Variété xxx	1m2 = y plants	z € /m2
-------------	----------------	---------

Proposition d'aménagement des massifs

Remarques liminaires :

- *Le numéro du § renvoie au numéro rouge sur le plan de la résidence joint.*
- *Le terme « arbuste » désigne un des arbustes décoratifs visés dans le bordereau de prix visé ci-avant. Choix à finaliser par emplacement.*
- *On distinguera globalement 3 sortes de massifs*
 - *Le **massif composé** (vivaces + graminées + fleurs annuelles) pour les endroits les plus visibles de la résidence*
 - *Le **massif « traditionnel »** mais revisité (ex : avec bégonias, impatiens de Nouvelle Guinée...)*
 - *Le **massif « Arbustif »** (massif actuel remplacé par un arbuste ou plante pérenne.*
- *Des changements sont proposés sur les seuls massifs numérotés. Ceux qui ne figurent pas dans ce document sont conservés pour l'instant dans leur état actuel.*

ZONE SQUARE DES MARRONNIERS

1) Arrière Bat 40 dans petit jardin :

Très petit massif à remplacer par Arbuste (ex : sauge arbustive)

2) Arrière bâtiments 41-42-43 :

Présence 1 petit parterre (ppf) fleur entre 2 parterres de rosier (pr) ; arrière 42 : 2 ppf ; bout du bat 43 : 1 ppf

Proposition : ne laisser que 2 grands parterres fleurs, en remplaçant les 2 autres petits par massif à fleurs pérenne (Miscanthus)

2b) avant bâtiment 41-42 : Très petit massif à remplacer par Arbuste

3a) Massif angle bat 29 le long entrée P4 :

On conserve un massif de 3m5 x 2m traditionnel. 2 graminées + impatiens NG

A déplacer vers bat 29 (sortir des racines). A rehausser (apport de terre).

3b) Avant bat 29-30-31 :

On remplace les deux massifs actuels qui sont sous les arbres par :

- Un « massif composé », au centre de la pelouse vers la haie de la piscine (à centrer par rapport à l'allée dallée)
- Devant l'entrée du 30 : un grand « massif composé » au centre de l'espace ou sont actuellement des rosiers.

Les rosiers actuels sont trop anciens pour être transplantés. Il sera donc planté cet automne des rosiers de part et d'autre de l'entrée du 30, visibles par ceux qui passent devant et sous le passage de cet immeuble

Arrière du 30 : petit massif « sauvage » de rosiers et fleurs pérennes conservé en l'état actuel

4) Sous les arbres arrière bat 28 :

Coté chemin de Maltoute 1 massif sous les arbres à conserver, mais à déplacer et rehausser pour qu'il soit visible.

Type « traditionnel ». Dimensions similaires à l'actuel.

5) Bat 28 le long allée pépinière :

Petit massif devant bat 28 à remplacer par arbuste fleuri.

Grand massif sous arbre vers entrée P3 à déplacer vers P3 ,

Type « tradi » pour l'ombre. Rehausser. Dimensions similaires.

6) Bat 28 entrée loge : Conserver les 2 beaux massifs « traditionnels ».

Dimensions actuelles

7) Devant bat 37 : agrandir très nettement ce petit massif qui est celui devant qui tout le monde passe pour aller à la piscine et sortir du square.

Prévu Massif « composé » de 9 m²

8) Entre bats. 36/37 et 53 :

Supprimer le petit massif derrière le banc pour le remplacer par un Arbuste (à préciser).

Déplacer le massif triangulaire à l'angle des allées rouge et dallée sur la pelouse et l'agrandir.

Mettre massif « tradi » de 2m⁵ x 1m⁵.

9) Muret piscine devant 34 :

Envisagé de semer des roses trémières contre une partie du mur à gauche du hobby-room

10) Arrière bat 52 (espace entre bat 52 et route des pins)

Prévoir massif « composé » graminées + impatiens. Diamètre 2m.

11) côté bat 32 : (espace entre bat 32 et route de la pépinière)

Cet espace est dans un tournant, sur la route la plus fréquentée de la résidence, sur trottoir vers l'école, donc très visible.

Prévoir massif « composé » rond. Diamètre 3m. Plantes hautes au milieu.

ZONE SQUARE DES PLATANES

12) Zone à l'arrière des bats 21-23-25 et l'allée de la pépinière

- Présence de 3 vasques posées sur l'herbe. Peu esthétique. Vieillot. A supprimer au profit du renforcement floral de la partie centrale allant de l'allée de la pépinière vers le transparent du bat 23.
- Massif à droite de l'allée centrale près du P2, sous les arbres à supprimer.
- Sur la pelouse centrale entre bel arbuste pleureur et allée de la pépinière, créer grand massif 4m5 x 2m. Type « tradi » revisité (ex: impatiens + Gaura).
- Sur la gauche de l'allée présence d'un massif sous arbres qui sera un peu déplacé vers l'angle des allées, plus lumineux. Prévoir massif composé diamètre 3m 5
- *Remarque : les rosiers en place, dont certains peu florifères, seront traités ultérieurement.*

13) Bat 27 : 1 massif à l'angle du bâtiment (entrée vers square par allée des platanes : maintenir et agrandir

Type « composé » (ex : canas à l'arrière + coreopsis)

14) Bat 11 côté entrée près P1. Entrée square des platanes par allée des platanes.

Maintenir. Agrandir. Rehausser. Recentrer vers pelouse.

Type : composé 5m x 2m

15) Bat 8 : entrée et zone vers petit bois :

Conserver les 3 massifs. Configuration actuelle.

16) Allée des platanes face bat 8 et 11 coté bois. Derrière thuyas et parking, mais devant banc :

1 massif à conserver comme actuellement

17) Bat 6 :

Coupe devant entrée salle conseil bat 6 + massif à l'angle derrière la poste. (point de passage bien visible)

On garde la coupe.

Le massif sera renforcé type « composé » (ex : Dalhia, cana à l'arrière ...annuelles devant)

18) Bat 2 à l'angle de la voirie : bac octogonal : Tailler l'arbuste pour laisser de la place aux fleurs

(port descendant, type géranium lierre)

19) Bat 5 : massif à l'angle du parking , à l'ombre sous un pin dont les aiguilles jouent le rôle de désherbant... + présence en face par cet massifs de la commune.

A supprimer

20) Bat 3 : arrière vers bois. Point de passage vers Centre commercial.

2 massifs sur pelouse à conserver. Rehausser la terre.

Type « tradi » 3m x 2m avec graminées au milieu.

21) Bat 10 : Très Petit massif, qui plus est sous des arbres, ce qui empêche son développement.

Il faut maintenir une touche colorée à cet endroit.

Proposition : groupe de 3 cornouillers, 2 rouges + 1 jaune.

22) Bat 13 : coté rue : Très petit massif à supprimer. Remplacer par arbuste à fleurs...